

Les Sakalava du Menabe⁽¹⁾ et la colonisation de la vallée de la Tsiribihina

B. Schlemmer

I. PRÉSENTATION SOMMAIRE DE LA VALLÉE DE LA TSIRIBIHINA

La vallée de la Tsiribihina s'inscrit, tant dans le paysage que dans le temps, comme une unité assez homogène, comme une micro-région bien différenciée de sa périphérie.

Pour le géographe, elle constitue l'une des vallées alluviales qui se succèdent de proche en proche dans cette partie de la côte occidentale malgache, vallées caractérisées — sous le nom de « zone des deltas et des *baiboho* (2) » par une homologie des sols (argilo-sableux), des climats (tropical-sec) et des régimes hydrauliques (réseaux vastes et complexes, dont les crues tout à fait remarquables assurent l'apport en eau indispensable à la fertilisation des sols).

Pour l'historien, elle représente le cœur du Menabe, le royaume constitué à la fin du XVII^e - début du XVIII^e siècle par les conquérants maroseraña : au moment où l'occupation française vint mettre un terme à la souveraineté maroseraña, la vallée de la Tsiribihina constituait le dernier bastion de l'indépendance sakalava. Au sud, la région de Morondava, depuis la première moitié du XIX^e siècle, était déjà colonisée par la puissance merina, l'ethnie dominante des Hauts-Plateaux. Il en était de même à l'est ; et quant au nord, la région du Manambolo et de Maintirano, il n'y eut jamais là une occupation très importante du sol.

Pour l'économiste, sa spécificité repose sur un type de mise en valeur agricole alliant, sur de vastes concessions consacrées aux cultures d'exportation, un mode d'exploitation coloniale avec des rendements particulièrement médiocres, et, sur l'espace restant abandonné aux « indigènes », un mode d'exploitation quasi-traditionnel

1. Prononcer *Menabé*.

2. *Baiboho* : sols alluvionnaires, saisonnièrement inondés, constituant les terres les plus riches dans l'Ouest malgache.

— élevage bovin et cultures vivrières (riziculture principalement) — auxquelles s'ajoutent les cultures destinées à la vente (haricots, lentilles ou pois du Cap), essentiellement consacrée au paiement de l'impôt (1).

Pour le sociologue, enfin, elle se caractérise par une étonnante « division du travail », qui s'opère entre — semble-t-il en première analyse — divers groupes ethniques (Sakalava originaires, Betsileo des Hauts-Plateaux, Korao, gens du sud-est, Bara et Tandroy venus de l'extrême sud...), en fonction des rapports sociaux de production : dans les concessions européennes, on ne trouvera pratiquement pas de Sakalava, ni métayers, ni encore moins salariés ; et, comme salariés, on ne trouvera guère que des Korao et, notamment, pratiquement pas de Betsileo (2) ; tandis que dans le secteur de production indigène, où le salariat est pratiquement inexistant, les Korao se regroupent entre eux dans un même village, au lieu que les Betsileo cherchent à devenir Sakalava (d'abord en s'engageant comme métayers de ceux-ci, pour pouvoir ensuite nouer des alliances avec eux, parentales ou autres) ; quant aux gens du sud, Bara ou Tandroy, généralement itinérants — soit vivant sur le pays d'éphémères cultures de maïs sur brûlis, soit s'engageant temporairement sur les concessions européennes, — leur insertion est toujours celle de migrants temporaires, et ce, quelle que soit la durée réelle de la migration.

II. CARACTÉRISTIQUES DE LA PACIFICATION FRANÇAISE DANS LE MENABE (3)

Sur la pacification, nous reprenons en la résumant notre contribution à la publication collective sur l'Ouest malgache : « Conquête et colonisation du Menabe : une analyse de la politique Gallieni », à paraître.

« La question de la prise de possession effective de cette partie de la Colonie (...) dont il paraissait à peu près impossible de tirer jamais profit (...) se posait uniquement pour la sécurité des provinces centrales et de la zone bordant immédiatement le littoral (4). »

La campagne commença en 1897, après que l'on se fut solidement assuré de l'occupation des Hauts-Plateaux. Dès le départ, ce qui était envisagé pour la côte ouest était une forme de gouvernement indirect : une alliance avec les chefs traditionnels devait permettre de tenir le pays, en y investissant un nombre minimum de personnel administratif importé.

Les premières opérations militaires rendirent immédiatement ce projet irréalisable, au moins dans l'immédiat : le roi du Menabe, Toera, fut attiré dans un guet-apens et

1. Les régions limitrophes se caractérisent très schématiquement ainsi : au Nord, l'économie coloniale est inexistante, l'économie indigène seule représentée ; à l'Est, l'économie coloniale est quasi seule représentée, et l'économie indigène quasi inexistante ; et au Sud, économie coloniale et économie « de développement » — celle-ci contrôlée par une administration omni-présente — se disputent la main-d'œuvre indigène, recrutée parmi ceux qui n'ont plus accès à la terre, une terre entièrement appropriée, dans les formes légales du droit foncier. (Sur la région de Morondava, au sud, voir la thèse de E. FAUROUX : « *La formation sociale sakalava dans les rapports marchands* », ORSTOM, Paris 1975, 405 p. ronéo ; sur le Betsiriry, à l'Est, voir la thèse de J.P. RAISON, en préparation).

2. A moins que leur degré d'instruction — les Hauts Plateaux sont très sensiblement mieux scolarisés que le reste de l'île — ne leur procurent l'un des rares postes d'ouvriers qualifiés.

3. La conquête française et l'installation de la colonisation précède, dans notre plan, l'exposition de la société sakalava dans le Menabe pré-colonial. Ceci afin de saisir dans une présentation plus continue les transformations opérées par l'impact immédiat de la colonisation, ainsi que l'articulation qui se développera alors avec la politique commerciale et la commercialisation de l'économie, articulation caractérisant le procès de transformation en cours.

4. GALLIENI, *Instructions et arrêtés du 14 juin 1904*, Imprimerie Officielle de Tananarive, Archives Nationales Malgaches, Affaires Politiques, dossier D. 459.

tué. Cette monumentale erreur politique — condamnée par Gallieni — entraîna évidemment le soulèvement général du pays. Les troupes françaises furent donc contraintes à mener une véritable guerre de « pacification », face à une guérilla efficace. Et à administrer les régions qu'elles pouvaient tenir.

Pourtant, dès que se dessina, au bout de deux ans, un mouvement de reddition parmi les principaux chefs rebelles, Gallieni reprendra son idée de « faire des chefs de véritables fonctionnaires (1) », avec toujours le même but : « Ils devront être chargés de la police de leur territoire, qu'ils feront certainement dans de meilleures conditions que nous-mêmes, avec l'aide de partisans armés. Cette organisation devra avoir pour conséquence la suppression d'une majeure partie des postes actuellement fournis par les troupes régulières (2). »

Une vaste et minutieuse enquête ethnologique fut menée, dans l'idée que la connaissance « de l'histoire du Menabe et de la formation de l'ancien royaume de Toera fixera les idées, éclairera les droits des compétiteurs et donnera les meilleures bases pour la détermination du Protectorat en vue (3) ». En 1904, le Protectorat intérieur du Menabe était créé.

Mais ce qui compte ici, ce n'est pas cette forme juridique de gouvernement, le protectorat — à cet égard, les espoirs de Gallieni s'avéreront totalement illusoires. Le protectorat en tant que tel importe peu, et ne durera guère ; et une autre politique aurait-elle été suivie, que la conquête du Menabe ne s'en serait pas trouvée remise en cause !

Ce qui compte, c'est d'avoir compris qu'une conquête radicale, qui se fût poursuivie jusqu'à l'assimilation totale, par la force des armes aurait eu à vaincre une population révoltée contre elle et, de ce fait, regroupée autour de ses chefs traditionnels. La soumission de ceux-ci n'était que soumission à la force ; elle n'impliquait nul ralliement, et la présence armée restait ainsi longtemps indispensable. Or, la puissance de la monarchie maroserana n'était pas telle que sa destruction constituât un préalable nécessaire au maintien — pacifique — de la présence française. Au contraire, en raffermissant le Menabe traditionnel, en manifestant avec ostentation que l'on n'avait nullement l'intention de porter atteinte à son organisation sociale et politique, on trouvait un leurre efficace : la pacification cessait d'être un euphémisme — rétablissement de l'ordre/réduction de la rébellion — pour prendre son sens large ; à savoir (4), pour les prétendants au trône, la conviction que la guerre pour la succession était désormais close, la puissance occupante ayant tranché ; pour les clans nobles, le sentiment que la guerre contre l'occupant était non seulement vaine, mais inutile, les nouveaux conquérants ne portant pas atteinte, dans l'ordre traditionnel, à leur position de dominants ; pour le peuple, la certitude que le temps des guerres intestines prenait fin, retrouvant la liberté dont il jouissait ordinairement en temps de paix.

Ainsi, la conquête du Menabe ne fut entreprise — du moins *directement* — que pour s'assurer le contrôle *politique* du pays. Mais la destruction de l'organisation sociale sakalava — où l'individu n'existe que comme membre de sa communauté — n'eût-elle pas constitué, en contraignant des individus, désormais atomisés, à se vendre sur le marché du travail, un préalable nécessaire à la réussite de la colonisation ?

1. GALLIENI. *Lettre n° 3021 B du 3 mai 1900 au Commandant du Territoire Sakalava*. Archives Nationales, Dépôt des archives d'Outre-Mer, Aix-en-Provence, dossier Madagascar, Gouvernement Général, 2 D 189.

2. *Ibid.*

3. « *Rapport du Cap. GRAMONT sur l'organisation du Menabe en Protectorat Intérieur au profit de Kamamy, fils de Tœra* », Arch. Nat. Malg. Aff. Po. D 459.

4. Cf. *infra*, et B.S., *ibid.*

III. L'IMPLANTATION COLONIALE

A) La mise en place d'une agriculture marchande sakalava

La colonisation proprement dite ne s'installa en effet que lentement dans la région de Belo-sur-Tsiribihina, tout d'abord sous la forme d'une exploitation directe des palétuviers, puis sous celle de la commercialisation du pois du Cap. L'appropriation des terres par les étrangers, en vue de leur exploitation minière, agricole ou forestière, et l'installation d'un réseau commercial, tant européen que pakistanais (dont les agences se fixeront à Belo même), c'est-à-dire en fin de compte, la mise en place du système colonial qui restera la caractéristique de cette partie de l'île, ne suivit que très progressivement. Les raisons de cette lenteur tiennent à l'effet d'attraction qu'exerçait sur les nouveaux colons la région voisine de Morondava-Mahabo.

La pacification française y avait été conduite de la même façon, mais cette région offrait par ailleurs bien plus d'attraits ; avant la colonisation française, elle avait déjà connu la colonisation merina qui avait créé là toute une infrastructure — installations portuaires, bureaux de douane, routes... —, alors qu'à Belo, tout était à faire. De plus, en libérant les esclaves makoa, la royauté merina avait libéré une force de travail contrainte à s'employer au développement de l'agriculture, puisque aussi bien ils ne possédaient pas de bœufs (1) ; alors qu'à Belo, toute l'économie reposait encore sur l'élevage. Enfin la pacification, même relative, qu'assuraient les armées du pouvoir merina avait permis une immigration de populations venues des plateaux et de la côte sud et sud-est, augmentant encore le développement de l'agriculture permanente, et offrant une force de travail moins homogène, moins enracinée, donc plus maniable ; alors qu'à Belo, ces mêmes migrants s'étaient vu interdire l'accès de la Tsiribihina par les troupes indépendantes de Toera, celles-là mêmes qui donnèrent tant de mal aux militaires français. La colonisation, toute disposée qu'elle fût à exploiter le pays, craignait d'investir.

L'administration française se voyait donc attribuer le rôle ingrat de préparer les bases d'une colonisation productive (2) : maintenir l'ordre, stabiliser la population, favoriser l'immigration, et, en utilisant les prestations de travail obligatoire, créer ou améliorer les routes qui constitueraient le réseau nécessaire aux collecteurs et aux maisons de commerce de Morondava puis de Belo.

Même au niveau commercial, d'ailleurs, la prudence restait de règle et, à une exception près, toutes les maisons que l'on retrouvera plus tard à Belo préféraient encore être domiciliées à Morondava, y compris l'importante Compagnie Lyonnaise de Madagascar. La colonisation revêtait donc encore, surtout, la forme d'une affaire d'import-export.

Elle se consacra bientôt, presque exclusivement, à la culture à la fois la plus rentable et la mieux adaptée aux conditions d'alors (3), le pois du Cap. En effet, contrairement à celles de la plupart des autres produits d'exportation, qui ne se développeront que par la suite, la culture du pois du Cap ne modifiait pas les pratiques culturelles des paysans, puisqu'elle n'imposera d'abord ni techniques différentes, ni outillage nouveau, ni l'instauration d'un nouveau type de rapports sociaux de production. Elle était, d'ailleurs, déjà connue sur place, et fut très vite généralisée, provoquant dans la région un afflux de migrants des Hauts-Plateaux, trop peuplés, du sud-est et du sud, déshérités. Une occupation du sol encore très lâche, laissant de grandes surfaces cultivables sur lesquelles les droits fonciers étaient précis, certes, mais souples, permit de surcroît aux nouveaux arrivants de s'intégrer au pays sans trop de difficultés, puisqu'ils ne bouleversaient

1. Cf. *infra*.

2. Elle disposait pour cela d'un arsenal de mesures diverses : fiscalité multiple, prestations de travail obligatoire, corvées villageoises, réquisitions, cultures obligatoires... mais finalement, la seule qui se révéla relativement, à la fois efficace, peu coûteuse et applicable, résidait dans l'impôt de capitation.

3. Le palétuvier a été laissé à l'abandon après la première guerre mondiale.

pas le système de production des « originaires » (1). Parallèlement, ils y développèrent la culture du riz, et, bientôt, Belo pu exporter les produits de son sol.

La production de pois du Cap crût donc rapidement, passant (pour la province de Morondava) d'un peu plus de 2 000 tonnes en 1914, à près de 15 000 en 1920 ; mais, alors que la récolte de 1919 était payée 1 000 francs la tonne par les acheteurs extérieurs, le prix tomba de près de moitié en 1920, jusqu'à 512 francs la tonne. Cette chute des cours à l'exportation était due au fait que l'Angleterre, ayant constitué d'importants stocks de cette denrée au cours de la guerre, commença à les écouler à la fin des hostilités, s'assurant ainsi un quasi monopole. Cette situation s'aggravait encore au niveau du producteur paysan : la précédente et rapide augmentation de prix de son produit l'avait incité à investir tout son travail dans cette culture ; or, en 1920, son offre se trouvait excéder largement la demande.

L'agriculture de marché était bien ancrée, les habitants connaissaient désormais — et par expérience — les lois de son économie.

B) La colonisation agricole

Jusqu'à la chute des cours du pois du Cap, l'accaparement des terres par la colonisation constitue un phénomène à la fois massif, par l'ampleur des terrains ainsi confisqués, et faible, par le nombre restreint de sociétés ou de colons concernés : en 1922, on ne comptera que trois entreprises agricoles domiciliées à Belo-sur-Tsiribihina ; à cette date, nous avons trouvé ces commentaires de l'autorité administrative les concernant :

— La Compagnie Foncière et Minière de Madagascar (actuellement Société d'Entreprise Industrielle) y avait immatriculé 20 776 ha de forêt, sur les 100 000 qui lui avaient été attribués à titre gratuit par le Gouverneur général Gallieni ; « Aucun commencement d'exploitation à ce jour » note sobrement le Chef de Province (2).

— La Société « La Grande Ile », à laquelle Gallieni avait également attribué 100 000 ha à titre gratuit, avait déjà immatriculé 10 810 ha, sur lesquels elle employait 250 métayers environ : « Cette société, qui dispose de terrains considérables n'a mis en valeur jusqu'à ce jour que 440 ha. Chercherait à vendre à des Indiens ».

— Un *colon européen* possédait un titre d'occupation provisoire portant sur 420 ha : « M. Marchand cultive par voie de métayage ; n'a jusqu'ici obtenu que de médiocres résultats ».

Ces notations marquent bien la caractéristique essentielle de ce type de colonisation : on se contente de profiter brutalement du rapport de forces instauré pour confisquer à son profit de vastes superficies, sur lesquelles aucun investissement productif n'est consenti : l'exploitation consistait simplement à extorquer, sans rien modifier au niveau de développement des forces productives, une part de la production villageoise, les indigènes se trouvant pris dans la zone appropriée n'ayant le choix qu'entre l'émigration ou l'acceptation du statut de métayer qui leur était ainsi imposé. Les « rapports économiques annuels » rédigés par les responsables administratifs, comprenaient une rubrique intitulée « emploi d'outillage et de méthodes agricoles perfectionnés », rubrique sous laquelle on trouve régulièrement ce genre de commentaire : « Nous regrettons de n'avoir à signaler aucun progrès sous ce rapport. Le métayage, étant la méthode d'exploitation courante, ne donne lieu à aucune amélioration

1. En particulier, ceux des Betsileo arrivés à cette époque, qui cherchèrent à s'intégrer à tout prix dans la société sakalava en s'assimilant, avec une ostentation destinée à impressionner celle-ci, toutes ses coutumes et son mode de vie, ont plus ou moins réussi aujourd'hui à faire oublier leur origine étrangère.

2. Cette citation, comme les suivantes, provient des dossiers intitulés : « Etat des Sociétés représentées dans la Circonscription Administrative », « Etat des Entreprises agricoles, industrielles et commerciales non constituées en Sociétés » et « Etat des grandes concessions ». Nous les citons *in extenso* (cf. Arch. Nat. Malg., Compagnies et Sociétés, 14).

culturelle de la part des concessionnaires, qui se contentent de récolter sans produire le moindre effort pécuniaire (1) ».

L'arsenal des mesures administratives prises pour contraindre la population à la production ne suffisent pas, et la colonisation est obligée de chercher sa force de travail dans la population immigrée, soit recrutant localement parmi ceux que le boom du pois du Cap avait attirés dans la région, soit même allant sur place, de l'autre côté de l'île, pour y engager une main-d'œuvre toujours défectueuse. Quant aux Sakalava, « seuls ceux appartenant à des villages enclos dans les concessions européennes acceptent (2), pour ne pas quitter la terre où reposent leurs ancêtres, de travailler comme métayers en donnant soit une part de leurs récoltes, soit un pourcentage sur leurs troupeaux (3) ».

Quoique l'essor du pois du Cap ait déjà créé un important mouvement d'immatri-culation de terres par la colonisation, dans la région voisine de Morondava (mais la chute des cours retint l'extension du phénomène), il faudra attendre la seconde guerre mondiale pour voir la colonisation s'implanter réellement dans la région de Belo-sur-Tsiribihina ! Et encore faut-il préciser qu'à de très rares exceptions près, le colonat continuera à pratiquer le même type d'exploitation que celui décrit ci-dessus. Seules, les sociétés qui, attirées par le second boom économique que représenta alors l'exploit-ation tabacole, autour des années 45-50, vinrent s'implanter dans la région ou se constituèrent sur place à cette occasion, commencèrent véritablement une colonisation productive, avec le minimum d'investissement technologique et financier que cela impliquait. Le minimum cependant, car pendant ces quelques années, de telles fortunes s'échafaudaient, et si rapidement, que l'on préférerait, par exemple, transporter le tabac de la concession à Belo, voire à Majunga, en avion, plutôt que de construire des silos et des pistes dignes de ce nom !

La suppression du travail obligatoire (1945) accentua encore l'importance de la population immigrée, et lorsque la chute progressive du cours du Maryland impose une reconversion aux tabacs bruns... et à une gestion plus saine des exploitations, les investissements de capitaux constants n'avaient toujours pas été consentis, et le problème se retrouva posé dans les mêmes termes : toute la production reposait sur l'exploitation accrue d'une force de travail quasi nue, qu'on ne pouvait toujours pas trouver sur place, sans aucun moyen direct de contraindre la population locale à vendre la sienne.

Ainsi, trouvant toujours — de plus en plus malaisément, mais toujours et ailleurs — la force de travail nécessaire à son mode d'exploitation, la colonisation n'eut jamais la nécessité *vitale* d'arracher les Sakalava à leur mode de production (4) : les bases concrètes sur lesquelles reposait celui-ci — la terre, les bœufs et les hommes (5) — n'ont pas été détruites par l'implantation coloniale.

1. Arch. Nat. Dep. des Arch. d'Outre-Mer, 2 D 60, Province de Belo-sur-Tsiribihina, année 1928, rapport économique.

2. Et encore n'est-ce pas toujours le cas. B.S.

3. *Ibid.* Rapport politique.

4. Cette nécessité, elle l'éprouve aujourd'hui, mais le rapport de forces politique ne lui permet plus désormais de prendre les mesures de coercition drastiques qui lui auraient permis d'y répondre.

5. Cf. *infra*. L'accaparement des terres est certes colossal (cf. *infra*, tableau n° 1), mais la densité de population est telle (de 4 à 6 habitants au km², selon les statistiques) que — contrairement à la région de Morondava — le problème du simple droit à la terre constitue un aspect réellement mineur du problème foncier pour les Sakalava de cette région.

IV. LA REPRODUCTON DU SYSTÈME SAKALAVA DANS LE MENABE PRÉ-COLONIAL (1)

La société sakalava se caractérise par deux grands ordres de fait : d'une part, l'organisation de la parenté, l'organisation clanique et lignagère — déterminée dans une large mesure par les techniques de production existantes, centrées sur le bœuf ; d'autre part, l'organisation socio-politique — principalement déterminée par le fait même de la conquête, par la marque de l'assujettissement au groupe envahisseur, les Maroseraña, et centrée sur l'institution royale.

A) Organisation de la parenté et reproduction économique

L'élevage extensif des bœufs constitue le mode de production dominant. Il s'articule avec d'autres types de production — de la prédation à l'agriculture permanente — mais, seule la possession d'un troupeau nombreux permet une accumulation en richesse et en prestige. Les autres activités sont alors subordonnées à l'élevage — soit qu'elles soient le fait de groupes ethniques minoritaires politiquement dominés, — soit qu'elles soient le complément secondaire de l'élevage, à savoir les cultures itinérantes sur les brûlis forestiers et les activités de cueillette ou de chasse compatibles avec les déplacements du troupeau. La terre, c'est d'abord la terre de parcours. Perçue comme « donnée », comme condition « naturelle » de la production, elle est, de tous les biens, le moins rare. Aussi, un territoire est-il le bien de la communauté qui l'occupe. Mais elle ne l'occupera que si elle en est capable, c'est-à-dire si sa dimension, le nombre d'hommes qui la compose, lui permet de le défendre contre les razzias — mode principal d'accroissement des richesses en bœufs et en esclaves.

La richesse d'un tel groupe dépendra donc de l'importance de son cheptel et de sa capacité à défendre et à nourrir celui-ci. La reproduction et l'élargissement du capital bovin implique que lui soit toujours assuré un territoire assez vaste pour le nourrir, et un nombre d'hommes suffisant pour le défendre ; c'est-à-dire finalement que soit assurée la reproduction (élargie) et le contrôle des hommes.

L'organisation des rapports de parenté apparaît donc comme l'une des bases du système, en ce qu'elle édicte les règles qui rattachent et subordonnent chaque individu à telle communauté. Elle ordonne les rapports — civils — liant entre eux les divers groupes territoriaux : des interdits de mariage viennent assurer la circulation des femmes, c'est-à-dire des procréatrices, garantissant ainsi qu'aucun clan ne s'élargira indûment, par lui-même (par ses propres femmes) et au dépens des autres.

Au sein du lignage, le pouvoir est détenu par le *mpitoka*, rôle dévolu, dans la génération aînée, à l'aîné de la branche aînée. Maître de la vie cérémoniale, ses décisions prennent un caractère sacré. Mais, responsable de la vie du groupe — de l'importance du troupeau, de l'échange des femmes, du nombre des esclaves —, son pouvoir se voyait limité par le phénomène de segmentation du lignage : dès lors que le chef de lignage ne dispose pas (ou plus) des moyens de coercition suffisants, soit pour contraindre tous les membres du groupe à rester sur le territoire, soit pour conquérir les nouveaux territoires rendus nécessaires par l'élargissement du groupe, que son pouvoir soit contesté ou qu'il ne puisse plus répondre aux contraintes démographiques, rien ne peut empêcher que certains quittent le lignage, aillent hors de l'espace qu'il contrôle, pour dresser ailleurs un nouveau parc à bœufs, un nouveau lignage. Tôt ou tard, la segmentation se produit.

1. Je reprends ici ce que j'ai pu avancer in : E. FAUROUX et B. SCHLEMMER, *Aperçus sur la société sakalava pré-coloniale, étudiée dans le royaume du Menabe*, contribution commune à la publication collective sur l'ouest malgache, à paraître ; B. SCHLEMMER, *Communautés rurales et cadres politiques - les Sakalava du Menabe*, Contribution à la publication collective sur le thème de la communauté rurale, à paraître dans la collection *Travaux et Documents de l'ORSTOM*. Mais, pour une analyse approfondie et détaillée de la formation économique et sociale sakalava dans la période pré-coloniale, se reporter à la thèse de E. FAUROUX, *op. cit.*

Mais la segmentation des lignages, à son tour, était limitée par la nécessité impérieuse pour le prétendant au départ, de contrôler un nombre d'hommes déjà assez important. Car un groupe trop faible n'a ni assez d'esclaves, ni assez de bœufs, pour pouvoir ni se défendre, ni même assurer sa propre reproduction, en tant que groupe — incapable qu'il est d'offrir la contre-partie nécessaire à l'obtention de femmes.

B) Organisation politique et reproduction de la domination maroseraña (1)

Le royaume du Menabe, on l'a dit, est le fait d'un groupe conquérant, les Maroseraña, venus du sud-est. Ils trouvèrent devant eux une population qu'ils eurent à se soumettre ou à se rallier : ils surent se rallier ceux qu'ils se soumièrent. L'on commettrait un contre-sens en s'expliquant la permanence de la domination maroseraña par l'emploi permanent de la force. Si le niveau des forces productives des groupes conquérants et des groupes autochtones était sensiblement égal, si donc c'est encore l'homme qui reste le principal facteur de production, et le contrôle des hommes la condition première de l'accumulation, la seule supériorité des armes permet (alors) — et, seule, la supériorité des armes le permet — une première articulation immédiate, assurant à ses détenteurs une position déterminante : par l'exploitation des groupes qu'ils se soumettront, par l'instauration et le maintien de rapport sociaux liant désormais des dominants — ceux qui possèdent le privilège de la force — et des dominés — les populations qui leur sont assujetties.

Mais cette supériorité des armes permet encore une seconde articulation, suivant le procès de reproduction élargie de l'articulation précédente, où la création artificielle d'un monopole économique — ici, celui du commerce — leur assurera — et sans que la domination des populations conquises reposât désormais uniquement sur la force — à eux seuls la puissance, la richesse et la gloire. En d'autres termes, le nombre d'hommes que contrôlait le roi, supériorité immédiate, lui permit d'établir sa domination sur des populations soumises ou ralliées. Cette domination, reposant encore uniquement sur des moyens de coercition physiques, lui permet alors tout à la fois de consolider les moyens physiques de cette domination, par le contrôle du commerce des armes, et de consolider encore sa domination en se donnant de nouveaux moyens : le monopole des échanges avec l'extérieur. Dès lors, le rapport de forces, désormais qualitatif, ne repose plus seulement sur la force nue ; la reproduction de la domination est assurée par le jeu de la domination économique, sans que soit nécessairement rappelée l'origine de la domination première (2).

Bien au contraire, c'est à une réelle intégration des dominés à l'intérieur même du système que tendait la politique sakalava : pour acquérir l'adhésion des nouvelles populations soumises au système de valeurs chargé de justifier la monarchie, toute l'ancienne superstructure idéologique — cérémonies, institutions, etc. — était respectée, maintenue, et tout à la fois transformée, déviée par l'apport de nouvelles institutions, de nouvelles cérémonies, d'une nouvelle idéologie qui venait soit s'ajouter à elles, soit

1. Sur l'histoire de la conquête et de l'expansion maroseraña au-delà du Menabe, cf. J. LOMBARD, *La royauté Sakalava*, ORSTOM, 1973, 154 p. multigr.

2. Encore faut-il préciser que nous ne raisonnons ici que par rapport aux seules populations *incluses* dans le territoire contrôlé par le roi. Mais l'emploi permanent de la force contre l'extérieur demeurera la caractéristique constante de la royauté sakalava, et fera sa perte. Car le monopole du commerce implique le renouvellement permanent des marchandises à échanger et donc implique, dans les conditions de la production qui étaient celles des sakalava, le renouvellement permanent des razzias, chez des populations soit de plus en plus pillées, soit de plus en plus lointaines.

s'y intégrer pour les compléter sans les détruire, soit les dévier de leur sens originel (1). Toutes visant à fonder dans le sacré la place déterminée que chacun occupait dans le royaume, à réactualiser en permanence les rapports politiques, mais vécus comme rapports idéologiques et issus des rapports de forces constitutifs du royaume.

La révolution que provoqua la conquête consista donc essentiellement en l'imposition d'une hiérarchie stricte qui exprimait et fixait ce rapport de forces. La société était divisée verticalement, avec, à sa tête, le *mpañito*, monarque absolu, personnage sacré, différent, par nature, du commun des mortels. Seul à pouvoir — de par sa nature surhumaine — pratiquer le *valia-longo*, le « mariage parmi les proches » (union avec la fille du frère ou de la sœur de son père), seul à pouvoir — de par son statut — s'arroger la possession de tous les bœufs non marqués (2), il était naturellement à la tête du clan le plus puissant, du troupeau le plus fourni. En outre, c'est le roi lui-même qui fixe et fonde la hiérarchie : pour lui, il n'existe que des sujets dans son royaume ; c'est-à-dire des individus, en opposition avec le système lignager pour lequel chacun n'existe que comme membre de sa communauté. Ainsi est-ce désormais tel ou tel individu que le suzerain va récompenser pour tel ou tel service qu'il lui aura rendu. Il lui attribuera alors un nom de clan, une marque d'oreilles pour ses bœufs, et une fonction précise dans son service ; celle-ci, comme la marque d'oreille et l'appartenance clanique, restera héréditaire. Mais le monarque peut aussi punir qui lui déplaît par la confiscation de bœufs, des femmes, la réduction à l'esclavage ou la mort.

« Le clan royal constitue donc le sommet de la pyramide des richesses et du prestige (3) », le *mpañito* en étant tout à la fois la tête et le fondement. Au-dessous de lui, les *vohitsy-mañan'ila*, les nobles, c'est-à-dire les membres des clans qui avaient participé avec lui à la conquête, et de ceux qui s'étaient ralliés (ainsi que ceux, par la suite, que le *mpañito* anoblira en récompense de leurs services) ; enfin, les *vohitsy*, les sujets constituant le peuple, ou « hommes libres », par opposition aux esclaves. Ces derniers comprenaient, outre ceux que les hasards de la guerre ou des razzias avaient réduits à cet état, toute une population d'origine africaine, les Makoa.

Pour défendre leurs privilèges auprès du roi, les grands clans sakalava désignaient chacun celui qui devait les représenter, le *masondrano* (littéralement : « l'œil dans la maison »). Ces *masondrano* étaient les conseillers du roi et ils avaient tous théoriquement — l'idéologie qui préside à cette institution étant que, grâce à elle, chaque

1. La cérémonie royale par excellence est le *fitampoha* : le culte rendu aux *dady* (reliques de ses ancêtres royaux), réaffirme le caractère sacré du souverain régnant. Les ossements sont baignés dans la Tsiribihina et toute la communauté du Menabe vient faire acte d'allégeance. Chaque clan, à cette occasion, dispose d'une fonction assignée selon son rang dans le déroulement de la cérémonie, laquelle devient ainsi la représentation de la hiérarchie socio-politique du royaume.

Mais le culte des ancêtres royaux, qui marque, lors du *fitampoha*, l'appartenance de tous au même ensemble politique, ne se limite pas à cette seule cérémonie : il vient se combiner au culte que rend, en toutes circonstances, chaque lignage à ses propres ancêtres, mêlés dans la même prière. Ainsi, toute référence au sacré, à quelque niveau que ce soit, est référence au caractère sacré de la monarchie.

Egalement, au *bilo*, cérémonie de guérison — le malade est un possédé, la possession, ici, une maladie — à laquelle se trouve, intimement mêlée, une représentation de l'ordre hiérarchique, sacré et profane du royaume (et c'est alors la dynastie qui s'arroge l'efficacité thérapeutique du *bilo*), vient s'ajouter le *tromba*, cérémonie de possession proprement royale : le *tromba* est un possédé — le possédé n'est pas un malade, la possession est, le plus souvent consciemment recherchée — par la bouche duquel un roi défunt, édicte ses propres ordres. L'exécution de ces ordres permettait de manifester la soumission due au pouvoir traditionnel, c'est-à-dire de réaffirmer celui-ci, de confirmer le pouvoir du souverain régnant et, par voie de conséquence et tout à la fois, les privilèges des clans dominants dont le fondement était en sa personne.

2. Tous les bœufs appropriés par tel ou tel clan étaient marqués d'un signe d'appartenance clanique sous forme d'une découpe, spécifique à chaque clan, effectuée sur ses oreilles. Cf *Intra*.

3. E. FAUROUX, *Les rapports de production sakalava et leur évolution sous l'influence coloniale*, ORSTOM, 1974 (41 p. multigr.), p. 8.

clan est représenté et associé aux prises de décisions — le même pouvoir. En fait, si certains se voyaient ramenés au rôle de simples porte-parole (auprès de leur clan) des volontés royales, d'autres réussissaient à prendre une part déterminante dans la vie politique de la cour. Ce pouvoir venait en quelque sorte doubler le pouvoir du *mpitoka*. Et comme cette fonction appartenait de droit à l'aîné de la branche aînée, les *masondrano* seront toujours choisis parmi les prétendants de la branche cadette : ainsi sera réduite la tentation, toujours à craindre de ces derniers, de segmenter le lignage. Couverts, par leur représentant, du côté du seul pouvoir qui les domine, les clans nobles, assurés de la pérennité de leur domination, jouissaient dès lors, à l'intérieur de leur propre territoire, en toute indépendance, de leurs privilèges.

V. L'AUTONOMIE RELATIVE DE L'INSTANCE POLITIQUE

Les rapports de dominants à dominés qui se sont instaurés à la suite de la conquête du Menabe par les Maroseraña accrurent l'importance attribuée au sol. Les envahisseurs se parèrent du titre de *tompontany* (« *maîtres de la terre* ») par opposition aux *zanatany* (« *enfants de la terre* » : autochtones (1)). C'était qu'en développant les techniques de l'élevage, c'est-à-dire la possibilité d'accroître son troupeau et donc la nécessité d'étendre son pâturage, ils donnaient à la notion d'espace contrôlé une précision que renforçait encore la main-mise sur les villages qui s'y trouvaient situés.

Que le *mpañito* soit maître du sol, il s'agit là d'une fonction plus politique que réellement économique. Certes, elle entraîne, pour ceux qui l'occupent, des prestations en nature ou en travail en sa faveur, mais leur importance n'est pas considérable. En effet, « les principales formes d'accumulation au niveau du groupe monarchique étaient de trois sortes :

1) la plus importante concernait les biens de prestige destinés à la circulation cérémonielle (essentiellement les bœufs), jouant un rôle déterminant dans la reproduction du groupe et de sa structure politique. Or cette accumulation était alimentée par les prises de guerre et le partage inégalitaire qu'assurait le droit régalien ;

2) une autre partie du butin accumulé servait d'intermédiaire aux échanges de la traite : la plus grande partie des esclaves capturés, une partie des troupeaux, certains produits agricoles ou de cueillette permettaient ainsi l'approvisionnement royal en armes et en munitions (2).

3) Enfin, le roi recevait, sous forme de prémices agricoles et de corvées diverses, un certain nombre de prestations prélevées sur les sujets de façon très inégalitaire. D'une part, chaque clan était appelé à verser un tribut ou à fournir des corvées de nature tout à fait spécifique (il s'agissait pour l'un d'approvisionner en poissons de mer la table royale, pour d'autres il fallait participer à la construction des cases de la Cour...). D'autre part, ces prestations ne concernaient réellement que les groupes vivant à proximité de la Cour ou dans les régions traversées par le souverain lors de ses déplacements (3).

« La fonction essentielle de ces prestations était de permettre l'entretien d'une cour et d'une armée, c'est-à-dire d'une force répressive destinée à reproduire la domination politique de la monarchie maroseraña, en assurant d'abord le renouvellement

1. Pour l'analyse approfondie du couple d'opposition *tompontany* - *zanatany*, cf. S. CHAZAN, *Etude de l'évolution des formes d'organisation sociale et de leurs conséquences sur le régime foncier dans la région de Morondava-Mahabo*, Tananarive, 143 p. multigr.

2. Il existait par ailleurs une sorte de thésaurisation ostentatoire pratiquée par les souverains, accumulant dans leurs palais divers objets hétéroclites et insolites destinés à asseoir leur prestige aux yeux de leurs sujets et de leurs visiteurs. Il s'agissait presque toujours des cadeaux offerts par les traitants au début de chaque campagne d'échange.

3. Et encore faut-il remarquer que l'idéologie élevait certaines de ces charges serviles en charges honorifiques (B.S.).

des biens susceptibles d'être échangés (1) ». Il est clair, dans ces conditions, que c'est le commerce et le butin nécessaire pour l'alimenter qui constituaient les véritables bases du pouvoir, sans qu'il fût obligatoirement fait appel à une extorsion importante d'un sur-travail aux populations du royaume.

Ainsi, la conquête une fois consolidée, et hors des expéditions entreprises à l'extérieur, le maintien de la discipline militaire qui, jusque-là, s'imposait aux Sakalava, perdit de sa nécessité. Et, sans oser contester le pouvoir du roi, les chefs des clans les plus puissants firent de leur *fahitra* (parc à bœufs) de petits « fiefs » (*faritany*) plus ou moins indépendants. Certes, il n'existe, en théorie, nul *faritany* qui ne fût attribué à son *mpanjaka* (litt. : détenteur du pouvoir) par le *mpanjaka-be* (détenteur du pouvoir suprême, i.e. : le *mpañito*). D'autant que c'est par l'intermédiaire de ces « roitelets » locaux que les prestations parvenaient au roi. Mais, leur allégeance ainsi formellement reconnue, ils restaient bien maîtres chez eux, et libres d'y mener leur propre politique, laquelle consistait essentiellement à étendre leur domaine ; c'est-à-dire à voler les femmes et les bœufs, voire même, au cours de razzias plus importantes, des hommes qu'ils réduisaient en esclavage. Mais ces razzias créaient un climat d'insécurité telle qu'à l'accroissement du « fief » en extension territoriale, d'abord recherchée pour des raisons de prestige, s'opposa bientôt, pour des raisons de sécurité, l'importance du « fief » en force armée : le nombre des hommes qu'il faut contrôler limite l'ampleur de l'espace convoité.

Quant au peuple, au *vohitsy*, de toutes façons, que les temps soient pour lui ceux où les clans nobles se regroupent autour du roi pour pouvoir porter l'attaque à l'extérieur, ou que ce soient ceux des luttes intestines avec les risques de razzias qu'elles impliquent pour les habitants du « fief » dont il dépend, sa sécurité personnelle n'est jamais assurée. Il dépend corps et biens de la puissance de son *mpanjaka*. Bien que la jouissance des terrains de parcours lui soit assurée, puisqu'elle est, de fait, considérée comme un droit public, en fait l'appartenance au sol compte bien moins, pour lui, que l'appartenance à tel ou tel seigneur qui y assure — efficacement ou non — la tranquillité.

Ainsi, du fait que les « hommes libres » devaient nécessairement se soumettre à des relations de clientèle avec un seigneur, l'appartenance lignagère et l'appartenance à un groupe local donnèrent cessèrent d'être absolument corrélatives ; de sorte que, si, pour les clans nobles, leur volonté de puissance suffisait à préserver l'unité de leur lignage, pour les « hommes libres », au contraire, l'affaiblissement des pouvoirs du *mpitoka* et les aléas politiques multipliaient les segmentations de lignage. Mais, rappelons-le, ce qui leur importait n'était pas tant de voir limiter l'exploitation dont ils étaient l'objet de la part de leur seigneur, que de voir ce dernier assurer la simple sécurité dans son territoire, condition suffisante à la reproduction de sa domination, mais aussi condition nécessaire à leur propre reproduction. S'ils versaient une part de surplus, c'était donc comme prix des services que celui-ci leur versait à son tour : essentiellement leur défense. Il s'agissait donc du paiement d'un des termes de l'échange, dont la communauté retirait indirectement un bénéfice. Si exploitation il y avait, c'était dans la mesure où le dit terme excédait sa contre-partie. Mais l'exploitation n'était pas *nue*, masquée qu'elle était par la fonction manifeste des seigneurs (même si cette fonction ne consistait finalement qu'à résoudre les problèmes que, seule, leur existence — leur statut de dominants — posait : ce que, seuls, bien entendu, ils étaient à même de faire !). A part cela, la communauté villageoise, ainsi regroupée — regroupant plusieurs lignages — et dûment protégée, vivait pour et par elle-même. L'assise du pouvoir ne reposait pas sur l'exploitation de ces communautés rurales. La faible densité de la population, combinée avec le faible niveau de développement des forces productives, excluait d'ailleurs la possibilité d'instaurer une politique de grands travaux — hydrauliques en particulier — dont le surproduit qu'ils auraient permis de dégager aurait servi à la conservation et la reproduction de la classe dominante. De fait, le faible surplus prélevé ne servait jamais à faire vivre le suzerain, mais à marquer simplement la légitimité de

1. E. FAUROUX, *ibid.*, p. 9.

son pouvoir, en le défrayant des dépenses auxquelles le condamnait son prestige : cérémonies diverses, fêtes officielles ou publiques, constructions ou entretien de ses résidences et des tombeaux de sa lignée.

VI. L'IMPACT DE LA COLONISATION SUR L'ORGANISATION SOCIO-POLITIQUE

Non seulement la pacification, en interdisant la poursuite des razzias, supprimait les bases de la domination des clans nobles ; mais elle leur rendit même *immédiatement* nécessaire une reconversion de cette domination sur d'autres bases : en effet, si le statut de ces clans dominants fut nominalement préservé, la pacification française, en assumant elle-même — et combien plus efficacement ! — leur rôle de garants de la sécurité de leurs dépendants, rendit vaine leur principale fonction.

L'organisation antérieure était, du coup, vidée de son sens. Leur prélèvement d'une part du surproduit que les dominés avaient été contraints jusque-là de leur fournir fut ressentie désormais comme la marque d'une exploitation pure et simple, dont la base politique ne correspondait plus à rien dans la nouvelle réalité, dont l'idéologie ne reposait plus sur rien.

Dès lors, dans la mesure où elles ne seront pas perçues comme totalement liées à l'ancienne domination maroseraña (ce qui était le cas pour la plupart d'entre elles, les cérémonies directement politiques n'affectant que rarement le village), les formes non politiques de l'organisation sociale vont subsister. Elles ne se modifieront que lentement, sous l'action des transformations économiques qui vont affecter la région. Mais celles qui constituaient le fondement idéologique du royaume, par contre, ne sont conservées que par les clans nobles. Durant toute la première période de cette transformation, ils en maintinrent en vie le rituel avec une sorte d'exacerbation, multipliant les cérémonies, les enrichissant par le sacrifice d'un nombre de bœufs, jusqu'alors jamais atteint, avec, parallèlement, une croissance extrême des manifestations de *tromba* (1).

La mise en question des clans dominants avait été en effet très rapidement évidente, et pas seulement par la désaffection politique de leurs anciens dépendants, mais *directement*, dans leur supériorité économique elle-même.

C'est que leur libération avait soudain confronté les anciens esclaves à un système de production où ils ne se trouvaient pas de place. N'ayant pas accès à la possession des bœufs, fondement de la richesse dans tout le système économique maroseraña, ils furent donc les premiers, soit à se consacrer exclusivement à l'agriculture permanente, développant la culture du riz qui n'avait jamais été jusqu'alors qu'embryonnaire, soit à s'engager comme salariés sur les plantations européennes (parallèlement, ce furent les premiers à se christianiser). Désormais nantis de revenus monétaires, ils opposaient à l'économie pastorale un autre système réduisant celle-là à un domaine de plus en plus idéologique. Et c'est sur ce terrain-là — où subsistait encore l'ancienne inégalité — que les clans nobles acceptèrent tout d'abord de se battre : l'exagération qu'ils donnèrent à leur vie cérémonielle s'explique donc par le besoin qu'ils ressentaient de maintenir leur ancienne domination dans l'exercice des seuls rapports sociaux où ils se savaient encore les maîtres. S'obstiner ainsi à l'intérieur d'un système condamné,

1. Cf. note p. 163. Si la diversité des formes qu'a prises la pacification et la diversité des types de colonisation économique qui se sont instaurés après elle a suscité une même diversité dans les réactions qu'ont eues vis-à-vis d'elles les différentes régions de Madagascar, les rapports politiques entre colonisés et colonisateurs furent bientôt identiques dans toute l'île.

La multiplication des phénomènes « *tromba* » se propagea rapidement de l'Ouest à l'Est de la Colonie, conservant la même signification profonde — le refus de l'ordre nouveau — mais en s'adaptant aux diverses situations locales. (Cf. G. ALTHABE, *Oppression et libération dans l'imaginaire*, Maspero, Paris, 1970).

c'était être vaincu d'avance : ils y consumaient leur capital en bœufs, sans moyen de le reproduire, et l'on rencontre aujourd'hui quelques authentiques chefs sakalava, réduits au rôle de métayers sur leurs anciens domaines, au profit de leurs anciens esclaves qui en acquièrent les titres de propriété !

Mais la plupart ne tardèrent pas à percevoir et ce qui constituait l'enjeu de la lutte, et la disproportion des armes en présence. Ils se rappelèrent alors qu'ils disposaient encore d'un pouvoir bien plus efficace : ils étaient *tompontany*, les « maîtres de la terre » (1). Les dépenses cérémonielles furent réduites, les cérémonies reléguées au rôle secondaire de témoignage, rituel et symbolique, du rang de son organisateur — rôle non négligeable, cependant, qui fait que les grands troupeaux demeurent l'apanage des nobles, et leur permettent, à eux seuls, d'affirmer par leurs cérémonies, leurs droits de *tompontany*.

Signe de leur position sociale, instrument de prestige, outil cérémoniel, le bœuf, s'il en constitue toujours la marque, n'en a pas moins cessé de constituer la base principale de la richesse ; il n'est plus qu'un moyen de l'acquérir, ou une conséquence seconde de cette acquisition : l'accent est désormais mis sur l'appropriation de la terre.

Les chefs sakalava affirmèrent avoir des droits de propriétaires sur les terres de leur ancien « fief », et transformèrent alors en métayers ceux qui n'étaient auparavant que des protégés, et en redevances légales ce qui n'était auparavant que la contrepartie de leur protection. Pour échapper dès lors à cette oppression nouvelle de leurs seigneurs, qui avaient ainsi trouvé le moyen de ressaisir leur domination, des villages entiers se mirent à émigrer. Emigrations rendues d'autant plus nécessaires que, lorsqu'il faisait immatriculer sa terre, le *mpanjaka* en devenait très légalement le propriétaire : il avait donc le droit colonial pour lui, à l'encontre de tous ceux qui le cultivaient. Il fallut tout le poids de l'autorité de tutelle pour stopper ce mouvement, et contraindre à la production ceux qui ne savaient comment échapper à cette forme nouvelle d'exploitation.

Tant du côté sakalava que du côté colon tout se joue donc sur l'appropriation des terres. Encore convient-il de rappeler que dès le départ — alors que la colonisation, on l'a vu, n'ose encore s'implanter — la physionomie générale de la carte de la répartition foncière est déjà donnée : près des deux tiers de toutes les terres qui, en 1972, se trouveront légalement appropriées, le sont déjà dès 1912, accordées à titre gratuit par la France à deux sociétés de colonisation (2). Et le plus grave était que, par sa localisation, cet accaparement portait gravement préjudice à l'économie indigène.

Les Sakalava étaient ainsi brutalement mis devant la réalité d'un rapport de forces tel qu'ils la comprirent comme irrémédiable : ils ne firent pratiquement jamais (3) opposition aux demandes d'immatriculation de terres présentées par une société coloniale. Et il ne leur vint pas tout de suite à l'esprit que, renonçant au processus inopérant de l'opposition légale faite aux immatriculations requises, ils pouvaient prendre les devants et sauvegarder leurs intérêts en demandant pour eux-mêmes un titre d'immatriculation. Il faudra attendre que le premier d'entre eux, le *mpañito* Kamamy, osât se faire reconnaître, en 1931, ce droit par une administration qui lui était tout à fait complaisante, pour que le mouvement s'amorce.

Dès lors les anciens chefs d'abord, puis d'autres Sakalava, demandèrent à bénéficier de la nouvelle loi locale portant réglementation de la propriété foncière, loi du 9 mars 1896 ; elle stipulait que ceux qui occupaient et cultivaient une terre depuis une époque remontant au-delà de 1896 pouvaient en demander l'immatriculation, et que la propriété qui leur serait ainsi reconnue demeurerait inviolable.

1. Ce n'est pas ici le lieu de développer ce point qui mérite une analyse approfondie. Cf. S. CHAZAN *op. cit.*

2. Cf. *supra*, et tableau I, *infra*.

3. En tout et pour tout, trois oppositions ont été présentées. Elles furent toutes trois rejetées.

TABLEAU I : *Etat des immatriculations* (1968)

	1	2	3	1	2	3
Sté coloniales	8	55 140	86,9	} 29	60 992	96,2
Colons	21	5 852	9,3			
Famille Kamamy	5	96	0,1	} 135	1 948	2,8
Notables sakalava	33	770	1,2			
Autres Sakalava	62	597	1			
Immigrés	35	485	0,5			

LÉGENDE :

1 Nombre de détenteurs de titres d'immatriculation

2 Surface immatriculée (en hectares)

3. Pourcentage de la superficie immatriculée par rapport à la superficie totale immatriculée (62 457 ha)

N.B. : Il faut préciser que sur les 60 992 ha immatriculés par la colonisation, 40 000 sont totalement laissés à l'abandon !

Il n'en va évidemment pas de même pour les parcelles malgaches.

La colonisation disposait ainsi d'un nouveau registre pour y jouer sa politique indigènes : accorder en tout ou partie, ou refuser, les titres fonciers requis par tel ou tel ; c'est-à-dire finalement confirmer ou retirer le droit, jusque-là traditionnellement reconnu, à la terre. Ainsi, à Kamamy, on accorda, à raison d'une immatriculation nouvelle chaque année, jusqu'à 679 ha (il est vrai que celui-ci avait vu un peu grand : en 1935, toutes ces terres se trouvaient hypothéquées et, en 1940, il dut finalement se résigner à les vendre toutes). Aux autres chefs, la politique française cherchant tout à la fois à se les concilier, sans leur permettre de retrouver le pouvoir et la puissance qu'ils détenaient encore au temps du royaume, on accorda ou on limita les faveurs cas par cas, en fonction des services rendus. Mais pour les indigènes qui ne bénéficiaient, ni dans l'ordre traditionnel, ni dans l'ordre colonial, du statut de notable, l'immatriculation de leurs propriétés était une entreprise difficile, et l'administration usait à leur égard d'un tout autre langage (1).

1. Cf. les archives du Service des Domaines de Morondava. On y trouve ce genre d'argument, présenté par l'Etat français pour faire opposition à la demande d'immatriculation présentée par un Sakalava : « ...attendu qu'il est invraisemblable qu'en 1896, un malgache ait pu mettre en valeur une si grande superficie, alors qu'il est de notoriété qu'à cette époque il ne cultivait que ce qui était nécessaire à sa subsistance (...), en conséquence... », etc. (Dossier T 359 cx).

TABLEAU II : *Modes d'immatriculation et annulations prononcées*

a) *nombre*

	Achat	Adjudication	Immatriculation directe	Ventes sous conditions résolutoires	Annulations
Sociétés coloniales	20		13	11	
Colons	22	7		32	4
Karany (commerçants pakistanais)	23	12		24	16
Famille Kamamy . . .	1		6	12	
Notables sakalava . .	6		8	31	2
Autres Sakalava . . .			17	68	12
Immigrés	5	4	4	42	3

b) *Pourcentage*

	Achat	Adjudication	Immatriculation directe	Ventes sous conditions résolutoires	Annulations
Sociétés coloniales	45,5		29,5	25	
Colons	36	11,5		52,5	10,2
Karany	39	20,3		40,7	44,5
Famille Kamamy . . .	5,2		31,6	63,2	
Notables sakalava . .	7,1		19,1	73,8	6,4
Autres Sakalava . . .			20	80	17,7
Immigrés	9	7,3	7,3	76,4	6,5

Le tableau ci-dessus illustre bien cette différence. Pour le comprendre, il faut savoir que l'immatriculation directe ne pouvait être prononcée que pour un terrain directement attribué par l'Etat, ou si le droit de propriété du requérant lui était pleinement reconnu, parce qu'il pouvait faire la preuve qu'il cultivait déjà (lui-même ou sa famille) cette terre avant 1896 (et de cela, les simples témoignages n'apportaient pas la preuve !). C'est cette difficulté qui explique que, dans nos colonnes, le chiffre le plus élevé corresponde aux immatriculations prononcées par suite de vente sous conditions résolutoires, laquelle implique — comme les ventes par adjudication — qu'à l'expiration d'une période de cinq ans, une commission vienne constater la mise en valeur effective du fonds en question, faute de laquelle une mesure d'annulation était aussitôt prononcée. Enfin, il faut signaler que lorsque le requérant est un fonctionnaire, le terrain pour

lequel il demande une immatriculation est obligatoirement mis en vente aux enchères publiques ; il ne pourra obtenir le titre qu'il sollicite que par adjudication et si nul n'a proposé un prix supérieur au sien.

Outre le pourcentage extraordinairement faible des immatriculations directes accordées (à ceux que l'administration elle-même appelait pourtant les autochtones) ! on constate, si l'on compare les données de ce tableau II à celles de la colonne 2 du tableau I, ce résultat paradoxal : plus la surface des terres demandées en immatriculation est réduite, plus il est, apparemment, difficile de la mettre en valeur ! Quant au nombre relativement élevé des annulations qui ont frappé les immatriculations sollicitées par les Karany, il s'explique du fait que les Sakalava ne perçoivent pas la puissance de ceux-ci comme étant de même nature que celle des Européens : installés sur place bien avant la colonisation, ils sont ressentis comme des privilégiés, toujours, comme des exploiters, parfois, mais jamais comme des dominants dont le pouvoir apparaît comme justifié par leur force ; d'où les multiples plaintes — parfois suivies d'effets — élevées à leur encontre.

Cette tendance à demander l'immatriculation de sa terre n'acquiert pas encore, chez le commun des Sakalava, une ampleur bien considérable, puisque actuellement, le nombre de ceux qui, parmi eux, détiennent des titres de propriété ne représente pas le double de celui de leurs notables qui sont dans le même cas (cf. tableau I), alors qu'évidemment, la proportion des premiers par rapport aux seconds est dans la réalité, de beaucoup supérieure. Mais la réserve montrée par le Sakalava vis-à-vis de cette façon de faire reconnaître sa propriété ne s'explique pas seulement par les difficultés qu'y opposait l'administration : faire immatriculer une terre à son nom, en effet, revenait à faire preuve de méfiance envers sa communauté. Sur les 62 Sakalava — non notables — détenteurs de titres fonciers mentionnés dans le tableau précité, 30 le sont pour un domaine de plus de 7 ha, dont 12 pour un de plus de 10 ha, et, parmi eux, 4 pour un de 25 à 100 ha. On ne relève que 15 titres de propriétés concernant des superficies inférieures à 4 ha. Ces dimensions sont trop considérables, vu ce qu'on observe dans le pays, pour s'appliquer à des domaines appartenant à des individus sakalava : il ne peut s'agir que de biens collectifs, *tany lova*, dont l'aîné demande l'immatriculation à son nom, mais — au moins l'affirme-t-il toujours au départ — pour le bénéfice et l'usage de sa famille toute entière. Quitte, par la suite, à profiter du principe d'universalité du droit colonial pour recourir aux mêmes pratiques que les anciens *mpanjaka* : faire travailler sa terre par ses dépendants.

VII. LES TRANSFORMATIONS SOCIALES ET L'ARTICULATION ACTUELLE

Ainsi, toutes les bases sur lesquelles reposait l'organisation politique étant détruites, une nouvelle classe dominante apparaît, reposant désormais sur la rente foncière, et composée aussi bien des anciens *mpanjaka* qui surent effectuer la reconversion — transformant leurs anciens droits, politiques, sur la terre, en droit économique, légalisé par le colonisateur — que des anciens dominés qui surent les imiter. Mais le procès de production des Sakalava est encore aux mains des Sakalava : du fait de l'autonomie relative de l'instance politique, dans la formation sakalava pré-coloniale, par rapport au mode de production lignager, l'éclatement de l'un n'a guère eu d'incidence sur le fonctionnement de l'autre ; et cette organisation lignagère sut tout d'abord intégrer à son propre mode de production les cultures vivrières destinées au marché, que la domination coloniale imposa immédiatement.

La nouvelle classe, elle, n'est qu'émergente, et l'impact immédiat de sa colonisation, ce fut la découverte, par le Sakalava, de sa libération personnelle : grâce à la pacification et aux nouvelles lois, la possibilité de vivre hors de toute dépendance d'un quelconque *mpanjaka* lui ouvrait l'accès direct à la terre, sans plus besoin de médiateur ; et grâce à l'économie de marché, la possibilité de subsister en vendant sa récolte ouvrait la voie à la dissolution des lignages et du pouvoir des *mpitoka*. On assiste alors à une individualisation croissante des unités de production, du lignage à la famille élémentaire.

En ce qui concerne le droit foncier, on l'a déjà suggéré, la distinction autrefois fondamentale entre bien *lova* et biens *fila* disparaît. « Le premier devoir d'une génération consiste à transmettre à celle qui la suit l'intégralité du patrimoine reçu, et si possible augmenté. Les biens, notamment les terres, même réparties, ce qui d'ailleurs est presque toujours le cas, restent sous le contrôle de l'ainé et des co-propriétaires. Les tributaires n'en ont que l'usage et ne peuvent disposer que de leurs biens *fila*. Entre ces deux catégories de biens, la différence est ressentie davantage comme une différence de nature que comme une différence de degré. Lorsque cette distinction s'affaiblit dans l'esprit des gens, c'est le signe de l'affaiblissement des structures traditionnelles (1) ». Malgré les nombreuses interviews que nous avons conduites, cette distinction, nous n'avons jamais réussi à la retrouver, tant s'en faut ! Pour ce qui est des *tany lova*, tous les informateurs répondent : « c'est la terre que j'hérite de mon père » ; quant aux *tany fila*, pour les uns ce sont les *balbohohos*, pour d'autres, les terrains accordés par l'administration ou encore les parcelles défrichées...

C'est que les règles de dévolution, qui maintenaient l'unité du lignage en accordant à l'ainé tous les biens lignagers, tendent à l'heure actuelle vers un partage de plus en plus égalitaire des biens, y compris les terres, entre tous les héritiers — la part de l'ainé cessant même parfois d'être en rien supérieure à celle des cadets. Il est vrai que les sœurs qui ont quitté le lignage sont encore considérées comme n'ayant pas besoin des terres de leur père ou, si elles en héritent, leurs fils, eux, n'en hériteront pas, si bien que ces terres resteront, en fin de compte, dans le lignage. Mais cette règle tend aussi vers la désuétude.

Au niveau foncier, la famille élémentaire tend donc à remplacer totalement le lignage ; ce n'est que lorsqu'on n'a pas de terre que l'on se rappelle à sa parenté.

Au niveau des règles de l'organisation sociale, également, la monétarisation de l'économie et l'appropriation privée des moyens de production font d'abord sentir leurs effets par une individualisation croissante des comportements. Le mariage n'est plus compris comme le moyen d'assurer la reproduction du lignage : c'est désormais une affaire décidée par les futurs époux eux-mêmes. Et, échappant désormais au pouvoir de son *mpitoka* paternel, assurée de la possession d'un terrain qui lui soit propre, la femme comprend très rapidement quel intérêt il y a pour elle à multiplier les unions : à trente ans, une Salakava s'est déjà mariée cinq fois en moyenne, huit si elle est belle..., le mariage étant pour elle le moyen de se constituer un capital, en accumulant les dons de ses maris successifs : lits de fer, machine à coudre, voire une parcelle de terrain (2).

La reproduction du système se fait donc en se dégradant toujours davantage, alimentant toujours davantage la production de l'économie de marché : que ce soit pour se marier, pour acquérir son indépendance, ou simplement pour survivre, l'articulation avec l'économie mise en place par la domination capitaliste conduit sans cesse le Sakalava à atomiser son organisation sociale, comme à consacrer aux cultures de rapport une part croissante de sa production.

Mais cette transformation s'opère d'autant plus lentement que non seulement les seuls mécanismes opératoires sont ceux de la domination « naturelle » du mode de production capitaliste dans son articulation avec le système sakalava, mais que l'autonomie relative de ce dernier se trouve nourrie par une idéologie de refus des rapports de production capitaliste, idéologie confortée par une particularité de l'articulation en question : si cette autonomie, on l'a vu, est effective au niveau du procès de production et des rapports de production, l'articulation rend pourtant les échanges nécessaires entre la production sakalava et la production capitaliste — ne serait-ce que, d'un côté,

1. P. OTTINO, *Les économies paysannes malgaches du Bas-Mangoky*, Ed. Berger-Levrault, 1963, p. 53.

2. Pour une région dont le type d'articulation avec une colonisation de même nature, mais quantitativement plus présente, a porté la société sakalava à développer ce phénomène à un point encore beaucoup plus élevé, cf. R. WAAST, *Les concubins de Soalala*, in *Cahiers du Centre d'Etudes des Coutumes*, n° 10, 1974, pp. 7-45.

pour le ravitaillement en riz des travailleurs immigrés des concessions tabacoles, et, de l'autre, pour assurer aux Sakalava le revenu monétaire qui leur est désormais indispensable. Or, cette articulation réelle est pourtant masquée, passant presque entièrement par l'intermédiaire des commerçants pakistanais, les Karany : ceux-ci, intégrés sur place bien avant l'arrivée de la colonisation, ne sont pas perçus au même titre que les Européens comme des dominants. Contrôlant localement les échanges commerciaux qu'exige l'articulation avec l'économie coloniale, leur politique consiste alors à profiter de cette insertion dans le système sakalava dont ils jouent à adopter la logique : participant aux cérémonies qui lui donnent son sens, offrant les bœufs qu'elles nécessitent, faisant tout ce qui s'impose pour acquérir le statut de « parent » (leur réussite à cet égard est officiellement consacrée lorsqu'ils parviennent à devenir « frères de sang » d'un chef influent). Ainsi intégrés, et jouant des contradictions que ce système présente avec celui de l'économie dominante, ils finissent par s'assurer l'absolu contrôle de l'économie villageoise, grâce à un système de prêts-sur-parole dont les taux usagers (dépassant facilement 100 %) assurent le renouvellement (1).

Lorsqu'au début de la colonisation se développa la culture du pois du Cap, puis celle de la lentille dans les années 40, ils s'acquirent le monopole de la collecte de ces produits de rapport. Parallèlement, ils introduisirent la pratique d'un certain genre de métayage : éprouvant combien les Sakalava — et, au début, tout aussi fortement les autres immigrés — répugnaient au salariat, l'un des Karany trouva comment les amener à travailler sur sa concession ; il achetait pour cela des bœufs dans le Manambolo et les échangeait contre la récolte ! Le métayage, sous cette forme, tout d'abord, puis sous d'autres plus classiques, se propagea rapidement mais, sauf exception, les Sakalava, eux, ne le pratiquent qu'entre eux, à l'intérieur de leur propre domaine : il constitue à leurs yeux un moyen d'acquérir un revenu monétaire, sans entrer dans des rapports de production monétaire.

Ainsi est maintenue l'illusion d'une barrière entre un domaine sakalava et une domination directe du capitalisme, illusion dont se nourrit l'idéologie sakalava.

« Si l'on ne peut juger un individu d'après ce qu'il pense de lui-même, on ne peut pas non plus juger une semblable époque de révolution sur la conscience qu'elle a d'elle-même ; il faut, tout au contraire, expliquer cette conscience par les contradictions de la vie matérielle, par le conflit qui existe entre les forces productives sociales et les conditions de production (2). »

Ainsi, cette idéologie du « refus » sakalava n'est-elle que la conséquence de la capacité qu'a provisoirement conservée un système économique de se reproduire, dans la phase actuelle de son procès d'articulation avec le capitalisme. Cette articulation, on l'a vu, ne fut rendue possible que parce que d'autres systèmes, où se déroulent d'autres procès d'articulation, ont nourri la région en travailleurs immigrés :

A) Soit que ces systèmes aient pu admettre la migration, celle-ci n'affectant pas leur capacité de se reproduire ; c'est le cas notamment pour la vague de migrants Betsileo durant le boom du pois du Cap : les départs étaient provisoires et permettaient d'acquérir le numéraire nécessaire par la fiscalité imposée, le prix de l'impôt étant compensé par le prix de vente des produits qu'offrait le pays d'accueil. Mais lorsque

1. Sur l'analyse de la domination karany, cf. P. OTTINO, *op. cit.* Précisons toutefois que nos propres travaux nous ont amené à dénoncer l'idée, jusqu'ici fort répandue, selon laquelle les Karany exerceraient un contrôle quasi-absolu sur le commerce local. Certes, comme nous l'avons dit, ils ont le monopole de la collecte des produits locaux, et le nombre des revendeurs qu'ils ont sur place permet cette politique de prêts sur la récolte sur pied, que décrit si bien OTTINO. Mais, tant par le nombre des clients qu'elles se partagent entre elles que par le montant des ventes qu'elles effectuent, c'est bien aux quelques sociétés d'import-export européennes — la Compagnie Lyonnaise de Madagascar en tête, à qui, seule, se rapportent 27 % des transactions enregistrées — qu'appartient véritablement le pouvoir. Cette légende d'un monopole commercial karany ne s'est imposée que du fait de leur nombre et du réseau qui, de Majunga, les soutient, sur une place que par ailleurs ignorent les grands courants commerciaux.

2. K. MARX, *Contribution à la critique de l'économie politique*, ed. Costes, 1954, p. 30.

le marché du travail s'est stabilisé, la circulation monétaire se ralentit et ce type d'émigration perd toute efficacité, toute crédibilité aux yeux des Betsileo. D'autant qu'aujourd'hui, les contradictions se sont accentuées dans les sociétés rurales des Hauts-plateaux malgaches entre la persistance d'un mode de production lignager et l'aggravation de sa domination par le capitalisme marchand (1) : en pays betsileo, la terre se fait tellement rare que le système ne peut plus réintégrer les migrants ; faute d'espoir de retour, les départs ne se font plus.

Seuls ceux qui n'ont plus aucun accès à la terre sont contraints à l'exil. Dès lors, il s'agit pour eux de jouer la « tradition » — que l'on crée en l'opposant à la domination refusée. Et ceux-là feront tout pour nier leur déracinement : refusant le salariat, évitant de travailler sur les concessions, ils chercheront — allant jusqu'à oublier leurs origines — à s'insérer dans la société sakalava (2), perçue comme pareillement « traditionnelle », puisque « refusant » pareillement la même domination.

B) Soit que ces systèmes aient pu intégrer la migration, celle-ci participant alors à leur propre reproduction ; c'était le cas notamment des systèmes korao : l'argent, gagné au pays d'immigration, est immédiatement transformé en bœufs, et ceux-ci ramenés au pays d'origine, immédiatement transformés en denrées de fêtes. Loin de participer à la logique du marché, on l'a niée en réactualisant avec force sa propre logique. Là encore, l'émigration ne saurait être que temporaire ; en tant que telle, elle accepte de se soumettre aux rapports de production capitaliste, ceux-ci ne constituant alors pour elle qu'un *moyen* nécessaire et provisoire, le temps d'accumuler le capital en bœufs indispensable pour s'assurer un retour triomphal.

Mais là encore, le développement du procès d'articulation aggrave les contradictions : pour intégrer l'argent gagné à l'extérieur, la société korao impose à ses migrants des dépenses croissantes, s'impose une inflation qu'elle ne contrôle plus. Et, menacée par les luttes de prestige que ces dépenses somptuaires occasionnent, elle est contrainte à envoyer de plus en plus de jeunes se faire salarier de plus en plus longtemps. Au point que, parfois, l'exploitation capitaliste — par le salariat ou par le marché — leur paraissant moindre que l'exploitation de leur propre mode de production, ils choisissent soit le salariat sur place, soit l'émigration définitive, mais alors pour acquérir ailleurs leur propre terre.

Ainsi, pour des raisons différentes, mais dans un cas comme dans l'autre, la source qui alimentait en forces de travail le secteur de production capitaliste à Belosur-Tsitihibina se tarit. D'ores et déjà, la colonisation, sur place, est condamnée à l'échec.

1. Cf. E. FAUROUX : *Les transformations d'une communauté villageoise malgache*, ORSTOM 1970, trois tomes multigr.

2. Dans les zones d'accueil où l'absence de population originaire les prive de médiateur pour l'accès à la terre, les prive d'un cadre « traditionnel » où s'insérer, les Betsileo ne peuvent plus qu'affirmer jusqu'à l'absurde le caractère temporaire de leur émigration. Cf. le travail qu'effectue actuellement L. DUBOURDIEU sur le COMEMA ; ainsi que M. DELENNE, *Deux terroirs dans les terres neuves du Moyen-ouest malgache*, in *Etudes Rurales* n° 37-38-39, pp. 409-448.